

Contenus

Nom du Cours		Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
HUK481	Droit d'exécution forcée-la faillite I	7	3	0	0	3	4

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Obligatoire
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	L'objectif du cours est d'enseigner les principes généraux du droit et de la réglementation en matière d'exécution forcée et de faillite. Dans ce contexte, enseigner les concepts et institutions liés au droit de l'exécution et de la faillite et les relations entre ces concepts et institutions ; L'étudiant doit être conscient des réglementations légales dans ce domaine, des décisions des organes judiciaires, de leur évolution et des évaluations scientifiques les concernant ; Connaître les problèmes rencontrés dans la pratique du droit et y apporter des solutions font partie des objectifs du cours.
Contenus	<p>Les informations générales à propos de droit d'exécution-forcée.</p> <p>L'organisation du système d'exécution forcée (les organes primaires et secondaires)</p> <p>La plainte</p> <p>La notification- les délais- les cas de ferries et de suspension</p> <p>Les parties de la poursuite pour dettes</p> <p>La poursuite sans titre exécutoire (la réquisition de poursuite-le commandement de payer)</p> <p>L'opposition au commandement de payer- l'annulation de la poursuite</p> <p>La mainlevée définitive-la mainlevée provisoire</p> <p>L'action en constatation négative- l'action en répétition de l'indu</p> <p>La déclaration de patrimoine-la saisie</p> <p>La participation à la saisie</p> <p>La réalisation des biens</p> <p>La distributions des deniers</p> <p>La poursuite pour effet de change</p>
Ressources	Hakan Pekcanitez/Oğuz Atalay/Meral Sungurtekin Özkan/ Muhammet Özekes, İcra İflâs Hukuku Ders Kitabı, 9. Bası, İstanbul 2022.

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Les informations générales à propos de droit d'exécution-forcée.
2	L'organisation du système d'exécution forcée (les organes primaires et secondaires)
3	La plainte
4	La notification- les délais- les cas de ferries et de suspension
5	Les parties de la poursuite pour dettes
6	La poursuite sans titre exécutoire (la réquisition de poursuite-le commandement de payer)
7	L'opposition au commandement de payer- l'annulation de la poursuite
8	La mainlevée définitive-la mainlevée provisoire
9	L'action en constatation négative- l'action en répétition de l'indu
10	La déclaration de patrimoine-la saisie
11	La participation à la saisie
12	La réalisation des biens
13	La distributions des deniers
14	La poursuite pour effet de change